



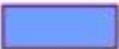
DOSSIER D'OPPOSITION DEPOSE EN PREFECTURE

ANNEXE 02 – Prairie du Biollay et PPRA

ANNEXE 1 : La Prairie, zone à risque pour les avalanches

Si on se réfère au PPRA (Risque d'avalanche), 46 % de cet espace est classé ROUGE (Risque Fort/Inconstructible), 34% BLEU DUR (Risque Moyen à Fort /Constructions nouvelles interdites) et 20 % BLEU (Risque Moyen/Constructions sous conditions) et pour ce qui concerne l'Aléa Avalanche, 78% de cet espace est classé en Aléa Fort et 22% en Aléa Moyen.

Réglementation des zones

	Zone à prescriptions fortes inconstructible
	Zone à prescriptions fortes reconstructible sous conditions
	Zone à prescriptions moyennes constructible sous conditions

